

DEL/2023/DG/136
BAIL DE LOCAUX A LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES SERVICES PUBLICS
A POLE EMPLOI
REMISE GRACIEUSE DE LOYERS SUITE AU SINISTRE LIE AUX EMEUTES 2023

Par bail signé en date du 24 janvier 2019, un local situé dans l'enceinte de la Maison de l'Emploi et des Services Publics sise parvis Berthelot, a été octroyé à Pôle Emploi, à titre payant.

Le 30 juin 2023, suite aux violence urbaines, le bâtiment de la MESP a été incendié, rendant ce dernier inutilisable.

Pôle Emploi ne pouvant occuper les locaux, le temps de la remise en état du bâtiment, il a été décidé de reloger ses services dans les locaux de l'ancienne école Jules Ferry.

Dans l'hypothèse où la garantie de perte de loyers serait acquise par GROUPAMA NORD-EST, assureur au titre du contrat Dommage aux Biens, dans le cadre du sinistre ouvert sous la référence 2023227553 par la ville, il est proposé d'accorder une remise gracieuse de 4 mois de loyer, correspondant à la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 octobre 2023, afin de compenser l'absence de mise à disposition de locaux le temps des travaux d'aménagement de l'ancienne école Jules Ferry.

Vu l'avis conforme de la Commission Finances, Economie et Administration Générale,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter la gratuité de loyers de 4 mois, pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2023 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,





Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le sept décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 15 décembre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE,
Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD,
Kamel MAHTOUR, Sana EL AMRANI, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie
CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY,
Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Jérôme MEERSEMAN ayant donné procuration à Saïd LAOUADI
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY

